

Adhérez à l'association pour faire vivre ce patrimoine qui nous est transmis par nos anciens pour nous, nos enfants.

Participez à la mise en valeur du patrimoine collectif de Château : le village, ses hameaux, ses lieux dits, ses paysages et sa vallée, ses chemins et points de vue, pour sauvegarder ses richesses culturelles au cœur du Clunisois.

Château et son vallon du Repentir

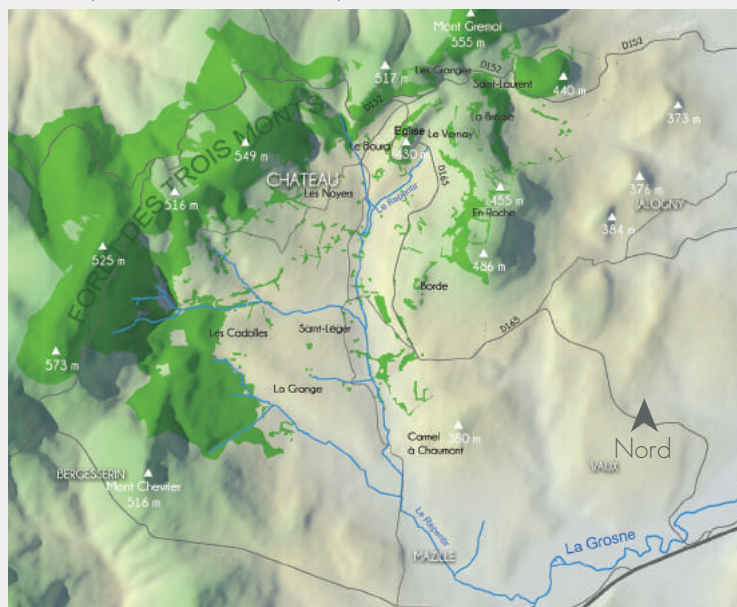
Château est un village du sud Clunisois, à 5km au sud ouest de Cluny. On y accède par la D.152 pour découvrir, sur la gauche, l'étroit promontoire rocheux qui domine le village avec l'église, remaniée au 19^{ème} siècle et dont le clocher est une imposante tour de l'ancien château fort détruit au 16^{ème} siècle. Cet ensemble est construit à l'emplacement d'un castrum médiéval qui existait déjà en 878.

De ce promontoire rocheux la vue s'étend sur la vallée verdoyante du Repentir, et sur le village, entre les chainons granitiques couverts par la forêt des Trois Monts à l'ouest et les reliefs calcaires d'En Roche et de Chaumont à l'est, et au delà, au sud, sur le mont Saint-Rigaud point culminant du Beaujolais.

Au-delà au sud on aperçoit le village de Mazille et son lieu dit de Chaumont avec son carmel classé au patrimoine du 20^{ème} siècle

Le Patrimoine de Château et de sa vallée garde les traces d'activités aujourd'hui abandonnées pour la plupart, en particulier celles liées au passé viticole de la commune : maisons

traditionnelles de pierre calcaire avec leur "meurot" et leur pigeonnier, murs de pierres sèches, cadoles, lavoirs et anciens moulins, anciennes carrières, croix routières...



La vallée du Repentir...

Le Repentir prend sa source au hameau du Venay dans le vallon à l'est du promontoire rocheux de l'Eglise de Château. Sa vallée dominée par le mont Grenoi au nord (555 m), s'étend entre les chainons granitiques couverts par la forêt des trois Monts à l'ouest et les reliefs calcaires d'En Roche et Chaumont à l'est. Il s'écoule au sud-est jusqu'à la vallée de la grosne dont il est l'affluent au pied du village de Sainte Cécile



Héritage de l'histoire



Transmission des pierres



Mémoire collective





Epoque Romaine :

traces (tuiles, pièces de monnaie) notamment aux Noyers et dans le Bourg. (Jeanton, 1926).

Epoque mérovingienne :

sarcophages

878 :

le roi Louis le Bègue donne aux chanoines de Saint-Vincent de Mâcon le castel et son église dédiée à Saint-Martin (Cartulaire de Saint-Vincent, n° 62).

16ème siècle :

pendant les guerres de religion, le château est détruit à l'exception de l'église et d'une tour de défense, actuel clocher.

18ème siècle :

à partir de décembre 1789, l'église et les bâtiments voisins-tour et presbytère - deviennent lieux d'information, de réunion et de vote pour la toute nouvelle assemblée communale.

19ème siècle :

la commune compte 750 habitants. La chapelle seigneuriale étant devenue trop petite pour les accueillir, la municipalité lance dès 1805 des projets de rénovation et d'agrandissement

1848 :

aboutissement du projet d'église rénovée raccordée à la tour médiévale, avec l'aide en don et en nature des habitants, le coût financier dépassant les ressources de la commune.

1871 :

construction de l'école communale.

1875 - 1877 :

construction des lavoirs du bourg et du Vernay.

1895 :

effondrement de la nef de l'église sous le poids excessif de la toiture en laves. Rénovation avec plafond à la française et couverture en tuiles mécaniques.

20ème - 21ème siècles :

en 1981 et 2013 :

restauration de la toiture en laves de la tour médiévale.

1986 :

Réfection du toit de l'église en tuiles plates.

1990 :

murs de l'église recrépis.

années 2000 à 2010 :

Rénovation de la salle du premier étage de la tour par les bénévoles de l'Amicale de Château.



crédit photo : J.Argant, F.Pasquer, A.Mazuir - réalisé par nos soins : ne pas jeter sur la voie publique

découper

Coupon d'ADHESION à retourner à l'association : CHATEAU-PATRIMOINE, mairie, le Bourg 71250 Château

Je soussigné(e),

Mr, Mme :

ou personne morale :

Demeurant à :

demande à adhérer à l'association.

Je joins, pour une personne physique (individu) : ma cotisation 2016 de 10€, remise par chèque à l'ordre de CHATEAU PATRIMOINE.

Je joins pour une personne morale (association, entreprise) : ma cotisation 2016 de 50€, remise par chèque à l'ordre de CHATEAU PATRIMOINE.

je souhaite recevoir des informations par mail . Mon Email : _____

Signature

daté du :